

L'ADEPA APPUIE DES PLAIDOYERS EN GUINEE BISSAU POUR LA REHABILITATION DES CENTRES D'APPUI A LA PÊCHE ARTISANALE ET UNE MEILLEURE VALORISATION DES CAPTURES

A l'instar du Sénégal et de la Gambie, l'ADEPA a organisé en Guinée Bissau, du 22 au 26 novembre 2017, un atelier national de cadrage des plaidoyers en lien avec la pêche, le mareyage et la transformation artisanale de produits halieutiques.

L'activité s'inscrit dans le cadre de la planification des activités du deuxième semestre de la deuxième année du projet *«Renforcement de la bonne gouvernance de la pêche et au sein des organisations professionnelles de pêche artisanale dans les 7 pays membres de la Commission Sous Régionale des Pêches – Afrique de l'Ouest»*, cofinancé par le CCFD-TS, l'AFD, la FPH et l'ADEPA.

L'atelier a réuni 21 participants : les anciens et nouveaux leaders, les suppléants des nouveaux leaders, l'ANAPA, l'Administration des pêches, le représentant des pêcheurs de Bolama et le représentant des pêcheurs de Cacheu. Il a été facilité par un expert bissau-guinéen de la pêche avec l'appui de l'Adjoint de la Coordinatrice de projet et du Responsable Administratif et Financier de l'ADEPA.

La présentation effectuée par l'expert sur le contexte de la pêche artisanale en Guinée Bissau et les discussions qui ont suivi les travaux de groupes ont permis de mettre en exergue, pour chacun des trois (03) métiers de la pêche artisanale, un problème majeur et de bâtir un message de plaidoyer.

Pour les pêcheurs, la fermeture des centres d'appui à la pêche artisanale, causée entre autres par la gestion centralisée et peu transparente de l'administration, est apparue comme la préoccupation majeure. C'est pourquoi, les acteurs demandent aux décideurs politiques la réhabilitation des 5 centres d'appui à la pêche artisanale. Ces centres joueraient un rôle très important dans l'accès facile aux intrants de pêche (engins de pêche), dans la réduction des pertes post capture et dans la diminution des coûts de production.

Les transformatrices, quant à elles, ont retenu comme problème majeur les difficultés d'écoulement des produits halieutiques transformés artisanalement sur les marchés internes et externes. Des difficultés liées, d'une part, à la méconnaissance de marchés potentiellement rémunérateurs, et d'autre part, à l'absence de textes réglementaires qui favorisent et autorisent l'exportation des produits. Ainsi, il est demandé aux décideurs politiques de soutenir la promotion commerciale des produits de pêche transformés artisanalement à travers l'élaboration participative de règles définissant les conditions d'exportation, les promotions d'échanges commerciaux nationaux et internationaux et le renforcement des capacités des transformatrices sur les Bonnes Pratiques de Transformation artisanale.

Les mareyeurs ont déplorées les mauvaises conditions de débarquement et de commercialisation des produits halieutiques et l'absence d'agrément pour l'exportation des produits halieutiques frais ou élaborés. De ce fait, ils demandent aux décideurs politiques de construire des quais de débarquement et de commercialisation des produits halieutiques conformes aux normes en vigueur.

Les thèmes de plaidoyers identifiés seront financés par l'ADEPA et portés par l'ANAPA. Cette dernière a déjà l'adhésion des différents acteurs et organisations professionnelles de la pêche artisanale en Guinée Bissau. Par ailleurs, un document faisant office d'engagement, signé par les acteurs des trois filières, accompagnera les plaidoyers.

QUELQUES PHOTOS ILLUSTRATIVES DE L'ATELIER DE CADRAGE DES PLAIDOYERS EN GUINEE BISSAU



Photo 1. Cérémonie d'ouverture officielle de l'atelier de cadrage des plaidoyers en lien avec la pêche, le mareyage et la transformation en Guinée Bissau. *Cliché ADEPA, novembre 2017.*



Photo 2. Photo de famille de l'atelier de cadrage des plaidoyers en lien avec la pêche, le mareyage et la transformation en Guinée Bissau. *Cliché ADEPA, novembre 2017.*



Photo 3. Participants de l'atelier de cadrage des plaidoyers en lien avec la pêche, le mareyage et la transformation en Guinée Bissau. *Cliché ADEPA, novembre 2017.*



Photo 4. Le facilitateur faisant une présentation de la pêche artisanale en Guinée Bissau. *Cliché ADEPA, novembre 2017.*



Photo 5. Des travaux de groupes pour identifier les problèmes et solutions à l'occasion de l'atelier de cadrage des plaidoyers en lien avec la pêche, le mareyage et la transformation en Guinée Bissau. *Cliché, ADEPA, novembre 2017.*



Photo 6. Restitutions des travaux de groupes de l'atelier de cadrage des plaidoyers en lien avec la pêche, le mareyage et la transformation en Guinée Bissau. *Cliché, ADEPA, novembre 2017.*



Photo 7. Le Président de l'ANAPA signant l'engagement de soutenir et d'accompagner les plaidoyers en lien avec la pêche, le mareyage et la transformation en Guinée Bissau. *Cliché, ADEPA, novembre 2017.*



Photo 8. Les participants de l'atelier montrant leur engagement de soutenir et d'accompagner les plaidoyers en lien avec la pêche, le mareyage et la transformation en Guinée Bissau. *Cliché, ADEPA, novembre 2017.*